

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Administration économique et sociale

- Université Lumière – Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Administration économique et sociale (AES)* est proposée depuis 1975 par la Faculté de Droit et sciences politiques (FDSP) de l'Université Lumière Lyon 2. La formation est pluridisciplinaire en privilégiant les domaines du droit, de l'économie et de la gestion. L'objectif principal de la licence est de fournir aux étudiants une formation de haut niveau dans les trois domaines permettant d'accéder à des formations spécialisées de type master. La plupart des enseignements sont dispensés sur le campus Portes des Alpes à Bron. La licence est proposée uniquement en formation initiale mais est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ; elle comporte trois options en troisième année : *Administration générale et territoriale (AGT)*, *Administration et gestion des entreprises (AGE)*, *Commerce et affaires internationales (CAI)*.

Avis du comité d'experts

La licence *AES* comporte six semestres comprenant chacun trois unités d'enseignement (UE) : une UE majeure, une UE complément de majeur et une UE transversale. En première année (L1), l'UE complément de majeure est optionnelle ; les étudiants peuvent choisir cette UE dans d'autres disciplines proposées par d'autres UFR (Géographie, Histoire, Sociologie) ou en suivant le parcours international Minerve. En L1 les trois UE sont associées à 10 crédits, en seconde et troisième années (L2 et L3) les trois UE sont affectées respectivement de 15, 9 et 6 crédits en fonction des volumes horaires des UE et de la nature des enseignements.

Les connaissances et les compétences associées sont clairement définies et en cohérence avec le projet pédagogique d'une formation pluridisciplinaire du niveau licence. La progression des enseignements disciplinaires est respectée sur les trois années. En L1, les notions fondamentales des trois disciplines sont présentées ; les connaissances disciplinaires sont complétées et approfondies en L2. En L3, les étudiants choisissent une option parmi les trois proposées (*AGT*, *AGE*, *CAI*). Chaque option comporte deux cours à chaque semestre pour un volume horaire global d'une centaine d'heures : la spécialisation est donc relative. Il serait intéressant de connaître la répartition des étudiants selon les options.

Afin de favoriser la réussite des étudiants, des enseignements de méthodologie sont dispensés lors des trois premiers semestres. Ils concernent la méthodologie juridique, économique et universitaire et permettent aux étudiants de renforcer leur aptitude à l'expression écrite et orale ainsi qu'une meilleure connaissance du travail universitaire.

La dimension internationale est importante dans la formation et correspond à un des objectifs pédagogiques de la licence. A chaque semestre les étudiants suivent un enseignement de langue parmi six proposés. Ils peuvent choisir une seconde langue comme enseignement d'ouverture des UE transversales. Le programme international Minerve constitue une offre originale de l'Université Lumière Lyon 2 ; son objectif est de favoriser l'élaboration par l'étudiant d'un projet d'études et professionnel au niveau européen ou international. Les étudiants suivent en L2 et L3 dans le cadre de l'UE transversale des cours de langues (Allemand ou Espagnol ou Italien) et des conférences axées sur l'environnement économique et social des pays concernés par la langue choisie. Ce programme prépare la mobilité éventuelle des étudiants en L3. Cependant le nombre d'étudiants inscrits au programme est relativement faible.

Deux autres formations de même nature sont proposées par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM sur le site de Roanne. Toutefois, en raison des effectifs importants de la licence de l'établissement, cette concurrence n'est pas à redouter. Par ailleurs, la FDSP a établi deux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur : d'une part avec le Lycée La Martinière dans le cadre de la préparation au concours de l'ENS Cachan et des grandes écoles et d'autre part avec l'Institution Notre Dame des Minimes dans le cadre d'une Prépa Concours en association avec la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de Lyon 2. La Prépa

Concours, ouverte en 2012, est un parcours sélectif qui se déroule sur les trois années de la licence et comporte des enseignements suivis à l'Institution Notre Dame des Minimes et en L3 des cours de préparation des options des concours concernant les disciplines de la licence.

L'équipe pédagogique comprend une soixantaine d'intervenants dont la moitié relève de l'établissement. Les intervenants extérieurs sont principalement des formateurs mais aussi avocats et experts-comptables. Ces professionnels assurent principalement des séances de travaux dirigés (TD). L'équipe pédagogique se réunit, sans représentants des étudiants, en début d'année. Aucune information n'est donnée sur la fréquence des réunions. Des réunions thématiques relatives aux disciplines sont tenues de façon ponctuelle pour aménager les programmes et la progression des étudiants. Chaque responsable de cours magistral (CM) peut réunir l'équipe des chargés de TD afin de traiter toute question sur le déroulement de l'enseignement. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ce qui est regrettable.

La licence AES accueille environ 600 étudiants. Les effectifs progressent légèrement depuis 2011 après une diminution résultant de la fermeture du parcours AES-LEA. Les étudiants sont principalement (environ 75 %) originaires de la région Rhône-Alpes. Environ un tiers des étudiants de L1 sont titulaires d'un Bac technologique ou professionnel ; la formation a mis en place des dispositifs d'aide à la réussite en vue de réduire le nombre d'étudiants en situation d'échec. En 2012, un tiers des inscrits en L1 ont obtenu leur année, près de 50 % en L2 et 75 % en L3. Les taux de réussite sont en progression depuis 2010 en particulier en L2. L'effort réalisé en faveur de la méthodologie pourrait être un élément explicatif de cette progression. En 2011-2012 près des deux tiers des reçus en L3 poursuivent leurs études en master dans une université, principalement l'Université Lumière Lyon 2. Le dossier ne donne malheureusement pas d'information sur les éventuels emplois occupés par les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études après la L3, obtenue ou non.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le niveau licence ne justifie pas une place importante affectée à la recherche mais les enseignants chercheurs de la FDSP appartiennent aux différents groupes de recherche de l'établissement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les compétences acquises durant la formation sont appliquées dans le module projet transversal du semestre 6. Ce projet est un travail collectif sur un exemple de création d'entreprise et se traduit par l'élaboration d'un rapport soutenu devant un jury.</p> <p>Les étudiants peuvent passer les certifications CLES (Certificat de Compétences en Langue de l'Enseignement Supérieur) et C2i (Certificat Informatique et Internet) mais les informations sur le nombre d'étudiants concernés et leur taux de réussite ne sont pas indiquées. La formation a mis en place en 2013 un dispositif DCG de 40 heures d'enseignement sur les trois années dont l'objectif est de permettre aux étudiants de passer le Diplôme de Comptabilité et de Gestion en L3 afin de préparer ensuite le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion).</p> <p>Des journées des métiers sont organisées pour favoriser l'orientation professionnelle des étudiants et les rencontres entre étudiants et professionnels.</p> <p>Des aménagements facilitent les conditions d'études des étudiants exerçant une activité professionnelle mais la formation ne propose pas de formation à distance (FOAD) ni de dispositif propre à la formation continue.</p> <p>En outre, la professionnalisation passe par la possibilité d'effectuer un stage ou un projet tuteuré.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans le cadre de l'enseignement d'ouverture des UE transversales, les étudiants ont la possibilité de faire un stage qui fait l'objet d'une évaluation par les tuteurs universitaires et professionnels. Les étudiants peuvent également effectuer un stage non obligatoire conventionné par l'établissement. Peu d'étudiants optent néanmoins pour cette possibilité (30 étudiants en 2012-2013).</p>

	Les étudiants peuvent également réaliser un projet libre sur contrat (PLC) évalué par l'enseignant référent, qui permet à l'étudiant de traiter une question concrète en élaborant un mémoire.
Place de l'international	La place réservée à la dimension internationale est importante à plus d'un titre : - enseignement d'une langue vivante à chaque semestre, seconde langue optionnelle en semestre 6 (option CA) - programme international Minerve - échanges dans le cadre Erasmus et Mundus (pour la L3 les flux sortants sont compris entre 3 et 14 étudiants sur la période 2010-2013) - accueil d'étudiants étrangers mais le nombre d'étudiants admis en L1 avec un bac étranger diminue (31 en 2010, 13 en 2013) - enseignements en relation avec la dimension internationale durant le cursus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les commissions de validation étudient les dossiers de demande d'entrée en L2 et L3 de titulaires de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). Les flux entrants sont non négligeables. Les étudiants titulaires d'un BTS sont plutôt admis en L2 et ceux qui ont obtenu un DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) sont le plus souvent intégrés en L3.</p> <p>La formation propose un ensemble de dispositifs d'aide à la réussite : parrainage en L1 (un étudiant de L1 aide un autre de la promotion) - tutorat L1-L3 (un étudiant de L1 bénéficie d'une aide d'un étudiant de L3) - réorientation possible en fin de premier semestre - période rebond (dispositif original concernant un groupe de 24 étudiants décrocheurs, 96 heures de TD dispensés et suivi individuel, objectif de favoriser une poursuite d'études adaptée) - aménagements du cursus pour les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap - un appel à projet pour la réussite et la qualité (susciter des projets pouvant faciliter la réussite des étudiants).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD) sont dispensés en présentiel. Les enseignements en TD représentent près de 40 % du volume horaire global de la licence. Les groupes de TD accueillent 40 étudiants au maximum et sont limités à 24 pour l'informatique et la méthodologie. Les étudiants bénéficient d'une plateforme de cours, d'un bureau virtuel pour les échanges avec les enseignants et de salles équipées favorisant l'usage du numérique.
Evaluation des étudiants	Les matières associées à des TD sont évaluées en contrôle continu, les autres matières par un examen terminal le plus souvent écrit. Des précisions sur les modalités d'évaluation en contrôle continu devraient être données. La compensation entre les semestres de la même année est appliquée. Les matières constituant une UE ont la même pondération pour le calcul de la moyenne de l'UE.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation ne propose pas de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant. Un supplément au diplôme sera fourni à tous les étudiants à partir de 2014.
Suivi des diplômés	Peu d'informations sont fournies. Le suivi est assuré par le Service d'Etudes et de Statistiques d'Aide au Pilotage (SESAP). Une association d'anciens étudiants de la licence est en cours de constitution afin de mieux connaître le devenir des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement ; l'équipe enseignante est privilégiée comme instance de pilotage de la licence. Une enquête en fin de semestre est organisée par l'Université auprès des étudiants, qui porte sur les conditions et les caractéristiques de la formation. Les résultats pour les semestres impairs en 2011-2012 indiquent globalement une satisfaction des étudiants mais celle-ci est décroissante de L1 à L3. Les modalités de prise en compte des résultats des enquêtes devraient être précisées. La procédure d'autoévaluation est très informelle.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Place importante accordée aux enseignements de méthodologie.
- Dispositifs d'aide à la réussite.
- Dispositifs complémentaires d'aide à la poursuite d'études.
- Dispositifs de professionnalisation (projets et des stages, évalués et valorisés).

Points faibles :

- Pilotage de la formation non structuré.
- Insuffisance du suivi des étudiants diplômés.
- Absence de formation à distance (FOAD) et d'accès à la formation continue.

Conclusions :

La licence *AES* de la FDSP de l'Université Lumière Lyon 2 présente une architecture classique quant aux enseignements dispensés mais offre aux étudiants des possibilités d'enseignements et d'activités complémentaires favorables à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle, qui aurait néanmoins mérité d'être éclairé par rapport aux éléments de suivi.

Il serait souhaitable que la formation se dote d'un conseil de perfectionnement intégrant les étudiants et des personnalités extérieures.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence) : Administration économique et sociale

Nous remercions le rapporteur pour la qualité de son analyse et de son évaluation. Elle donne sens au soin que les collègues ont pris à composer le dossier d’évaluation ; les appréciations positives ont ainsi été perçues comme la reconnaissance de leur investissement. Les réserves et questions énoncées rejoignent bien souvent nos propres doutes et interrogations ; elles n’ont jamais été perçues comme infondées. Malgré cela, nous souhaitons apporter deux séries de précisions.

Concernant le suivi des étudiants, beaucoup a été fait dans le fonctionnement quotidien de la licence (soutien aux publics les plus fragiles, initiative d’études de cas pour motiver les étudiants, dispositif « Sportifs de haut niveau », etc.). Sans doute, cela ne s’est pas assez institutionnalisé dans des dispositifs de suivi de l’acquisition des compétences. Nous allons y remédier dans le cadre d’une politique plus générale pilotée par la direction de la Faculté de Droit et Science politique.

Ensuite, nous avons bien conscience des insuffisances dans le pilotage de la licence et dans le suivi des étudiants. Afin d’y remédier, un conseil de perfectionnement sera créé dès la rentrée 2016 tandis que la Faculté de Droit et Science politique va mettre en œuvre une politique générale de suivi des étudiants, à la fois pendant la licence mais aussi après (constitution d’un réseau d’anciens via le dispositif ALUMNI). Les remarques et suggestions du rapporteur devraient ainsi nous permettre d’avancer plus vite dans nos réflexions sur ces thématiques.

Un seul point appelle précision, le rapport demandant des précisions quant à la répartition des étudiants au sein des trois parcours de troisième année. Les parcours Commerce et affaires internationales et Administration et gestion des entreprises regroupent une proportion similaire d’étudiants (de l’ordre de 40 %) tandis que le parcours Administration générale et territoriale compte moins d’inscrits (environ 20 %). À titre d’exemple, les effectifs de l’année universitaire en cours recourent cette proportion.

Guillaume PROTIÈRE
Doyen de la Faculté de Droit et Science politique

11/04/2016
10h00

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante
Campus Berges du Rhône
86, rue Pasteur, 69365 LYON Cédex 07

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

